

Bon de souscription

Oui, je fais un don de euros pour soutenir le projet
« De l'Arbre à l'Ouvrage / Collection d'outils Louis Chiorino »

Je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année en cours et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- De l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.
Ex : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt
- **OU** de l'Impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €). *Ex : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt*

Pour les entreprises, votre don ouvre droit à une réduction :

- Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT.
Ex : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt :

- Sur le revenu De solidarité sur la fortune Sur les sociétés

Nom ou société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :

Signature :

- **PAR COURRIER** : Coupon et chèque à renvoyer à : FONDATION DU PATRIMOINE — Délégation Régionale PACA — Palais de la Bourse — CS 21856 — 13221 MARCELLE CEDEX 01
Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine — De l'Arbre à l'Ouvrage / Collection d'outils Louis Chiorino »

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration de revenus (le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque).

- **PAR INTERNET** : Faites votre don en ligne (paiement sécurisé) sur le site internet de la Fondation du Patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/52833
Flashez ce QR code à l'aide de votre smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet.



Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

FONDATION



DU PATRIMOINE

Soyons acteurs de la sauvegarde de notre patrimoine



De l'arbre à l'ouvrage Collection d'outils Louis Chiorino



*Sauvegarde d'une riche
collection d'outils anciens
de travail du bois*



Depuis 1980 Louis Chiorino, menuisier et compagnon du devoir, a constitué une collection exceptionnelle et unique en France de plus de 2500 outils et machines, ensemble représentatif du travail du bois. Ce sont tous les métiers du forestier à l'ébéniste qui y sont illustrés et témoignent du travail des artisans de 1750 à nos jours, dans notre région où le bois constitue une richesse ancestrale.

Le risque était grand que cette collection rigoureusement documentée soit dispersée et quitte le Grand Briançonnais et le Pays des Écrins. Il s'agit d'un pan essentiel de notre patrimoine et du savoir-faire de nos anciens qui pourrait ainsi disparaître.

La Communauté de Communes du Pays des Écrins, soutenue par des particuliers, des associations, des élus et des professionnels du bois, a décidé d'acquérir cette collection afin d'éviter d'une part la dispersion de cette collection et d'autre part pour en faire la base d'un espace muséographique vivant, et ouvert aux visiteurs de nos vallées comme aux amateurs désireux d'appréhender ou de parfaire leur maîtrise des techniques du travail du bois. Cet espace sera dédié à l'artisanat du bois et à toutes les composantes de la filière de « l'arbre à l'ouvrage ».

*L'objectif de la souscription est d'apporter le soutien
financier nécessaire à l'acquisition de la collection
afin d'en assurer la pérennité.*